



VI/FI-LAB-01 – Version N°02

Fiche d'instruction

Conduite à tenir en cas de suspicion de virus de grippe aviaire

I – OBJET :

Description des conduites à tenir en fonction des analyses demandés et des prélèvements envoyés au laboratoire de biologie.

II – DOMAINE D'APPLICATION :

Cette fiche concerne le laboratoire de biologie, toutes unités confondues, et donc tous les techniciens, ainsi que les praticiens hospitaliers.

III – DEFINITIONS / ABREVIATION :

SRAS : Syndrome Respiratoire Aigu Sévère.

IV – DOCUMENTS DE REFERENCE :

Néant

Rédacteur	Version	Vérificateur	Approbateur	Date
CORMONT V.	01	DUMERAT B. GUERIT M.	LUREAU P.	13/03/08
CORMONT V.	02	DUMERAT B.	LUREAU P.	18/05/09

Modifications apportées lors de la présente version :

- Le prélèvement naso pharyngé transite directement des urgences au laboratoire de virologie de BORDEAUX.

V – CONTENU :

VIRUS GRIPPE AVIAIRE

Le laboratoire ne doit pas recevoir le prélèvement destiné au diagnostic de grippe aviaire.

Dans le cas d'une suspicion de grippe aviaire :

Le laboratoire doit être prévenu par les urgences (ou la réanimation).

Seul l'enregistrement informatique de l'envoi du prélèvement à BORDEAUX doit être fait au laboratoire.

Le SAMU se charge de prévenir le transporteur.

Pour info : Prélèvement pour la recherche de grippe aviaire :

Prélèvement naso pharyngé.

Ecouvillon spécial de transport de virus (bouchon vert)

N.B. : Ces écouvillons sont conservés aux urgences, ils ne sont pas en stock au laboratoire.

Cet écouvillon ne doit pas arriver au laboratoire :



Il doit être transporté à BORDEAUX en triple emballage (UN 3373)

(Si les urgences n'ont plus de triples emballages, il y a quelques boites dans la réserve de bactério.)

N.B. : Les autres prélèvements de microbiologie à risques (broncho pulmonaires et ORL) doivent arriver au laboratoire **pré conditionnés en double emballage.**



Conduite à tenir :

⇒ **Prévenir le biologiste de microbiologie (ou celui d'astreinte pendant les gardes) qui doit contacter le laboratoire de virologie à BORDEAUX au 05.46.79.55.10 (Réception virologie) ou au 06.27.44.65.44 (Astreinte grippe aviaire)**

Tout autre prélèvement à visée microbiologique et en particulier tous les prélèvements broncho pulmonaires et ORL doivent être manipulés sous la hotte avec:

- **Gants** à usage unique
- **Masque FFP2** (réserve de bactériologie)
- **Surblouse** à usage unique (réserve de bactériologie)

Les prélèvements sanguins doivent être manipulés avec les précautions standards (**gants** à usage unique, **blouse**,...).

VI – EXEMPLAIRES EN CIRCULATION :

Nombre d'exemplaires	Localisation
1	Laboratoire de garde